



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# PLAN RAIL AUVERGNE :

## Signature officielle du protocole

**Le Secrétaire d'Etat chargé des transports DOMINIQUE BUSSEREAU, en présence du Ministre BRICE HORTEFEUX, est venu conclure avec le Président de Réseau Ferré de France HUBERT DU MESNIL et le Président du Conseil Régional d'Auvergne RENE SOUCHON**

### **le PLAN RAIL ETAT REGION AUVERGNE.**

**Les négociations Etat Région RFF ont abouti à un protocole pour pérenniser le réseau ferré auvergnat, protocole qui sera signé par le Secrétaire d'Etat chargé des transports, le président de RFF et le Président du Conseil Régional.**

L'amélioration des liaisons ferroviaires contribue à l'objectif général de renforcement de l'attractivité socio-économique et de la compétitivité du territoire régional de répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement et d'apporter une réponse au réel besoin de rénovation des voies auvergnates.

Le programme d'investissement se répartit comme suit :

- un programme contractuel partenarial de 180 millions d'€ réparti à égalité entre l'Etat, la Région Auvergne et RFF (60 millions d'€ chacun) devrait permettre d'engager des travaux sur de nombreuses lignes régionales et sur la ligne des Cévennes (Clermont – Nîmes) pour la section Langeac – Langogne.
- un programme spécifique financé exclusivement par RFF à la demande de l'Etat sur la section auvergnate de la ligne Bordeaux – Lyon (Lavaufranche – Montluçon – Gannat – Saint-Germain des Fossés), pour un montant de 33 millions d'€.

### **Les lignes plus particulièrement impliquées dans le plan rail sont :**

- les lignes déjà citées dans le CPER, dont la régénération sera complétée par des travaux sur des ouvrages d'art, tunnels, ponts, remblais et tranchées : Volvic-Clermont-Ferrand-Thiers, Clermont-Ferrand-Aurillac, Clermont-Ferrand-Le-Puy

- les lignes dont la rénovation complète sera enclenchée dans ce plan rail : Le-Puy-Firminy, Aurillac-Figeac, Aurillac-Brives (sur leurs sections auvergnates)

- les lignes pour lesquelles des travaux de sauvegarde seront réalisés, dans l'attente de décision formelle concernant la continuité des travaux : Thiers-Noirétable ( partie de la ligne Clermont-Ferrand St Etienne), St-Georges-d'Aurac-Langogne (partie de la ligne Clermont-Ferrand-Nîmes)

- les lignes concernées plus particulièrement par le fret. Pour ces lignes, les travaux ne seront entrepris que si les entreprises potentiellement utilisatrices s'engagent sur une utilisation effective de ce mode de transport

### **Considérations techniques**

Les travaux seront réalisés le plus souvent en fermeture de ligne afin d'en optimiser le coût et l'efficacité. Les partenaires viseront au maximum à réduire des désagréments pour l'usager.

Un niveau d'utilisation minimal est indispensable pour garantir la pérennité d'une voie ferroviaire qui n'a de raison d'être, compte-tenu des sommes engagées, que par la massification des transports qu'elle permet d'assurer. A cette fin, le Conseil Régional s'est engagé à un niveau de service TER permettant d'atteindre, tous trafics confondus, 10 trains par jour, hors la ligne St- Georges-d'Aurac-Langogne. Les péages perçus par RFF seront en contrepartie diminués au profit du Conseil Régional.

En cette période de crise financière internationale, les partenaires du PLAN RAIL ETAT-REGION AUVERGNE réaffirment leur total soutien à l'économie et à l'emploi via une politique ambitieuse de grands travaux publics permettant la modernisation des infrastructures de transports collectifs.

L'Etat, la Région et RFF ont décidé d'inscrire dès 2009 des montants significatifs permettant de donner dès la première année un élan décisif à ce plan rail. 10,5 Millions d'euros seront mobilisés par l'Etat en 2009 au titre du plan de relance; le Conseil Régional mobilisera 12,6 M€ et RFF 18,4 M€, faisant un effort particulier sur la ligne Lyon-Bordeaux qui relève exclusivement de ses financements. Dans le cadre du CPER, les partenaires rappellent que d'importants travaux sur le ferroviaire seront réalisés en 2009 : L'Etat investira 19,4 M€ (dont 6,6 M€ au titre du plan de relance, en plus des 10,5 M€ mentionnés ci-dessus pour le plan rail), le Conseil régional 14,4 M€ et RFF 12 M€.

Ainsi, l'année 2009 sera une année phare pour l'investissement ferroviaire en Auvergne.

Avec le contrat de plan, sur la période 2007-2013, ce protocole permet de porter à plus de 400 M€ l'effort de modernisation et de rénovation du réseau ferré national en Auvergne.